

## **SOREA ISR OBLIGATIONS E**

**RAPPORT MENSUEL AU 29 SEPTEMBRE 2025** 



Alexandre Goudard

### **Objectif d'investissement**

Le FCPE SOREA ISR OBLIGATIONS est un FCPE nourricier: son actif est investi en totalité en parts E du FCP LBPAM ISR OBLI EUROPE, dit FCP Maître, et à titre accessoire en liquidités. La performance du FCPE sera différente de celle du FCP Maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres. L'objectif de gestion du FCPE est identique à celui du FCP Maître. L'objectif de gestion du FCP Maître est double: (i) chercher à offrir, sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, une performance supérieure à celle de l'indice composite 70% Bloomberg Barclays Euro Treasury 5-7y + 30% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Gov-Related 5-7y; et mettre en oeuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR), hors titres d'État.

Actif net global	0,58 M€		
VL part E	12,83 €		

#### Caractéristiques du FCPE

Composition de l'indicateur de référence*	
Bloomberg Euroagg Treasury 5-7 Year Tr Index Value Unhedged Eur	70%
Bloomberg Euro-Aggregate Government-Related 5-7	30%

Bloomberg Euro-Aggregate Gover Yrs Total Return Eur	nment-Related 5-7		
* Depuis le 18 mars 2022			
Caractéristiques			
Date de création	20/06/2008		
Date de 1ère VI. de la Part	30/04/2013		
Durée minimale de placement	30/04/2013		
recommandée	> 5 ans		
Classification AMF	Obligations internationales		
Classification SFDR	Article 8		
Société de gestion	LBP AM		
Dépositaire	BNP Paribas Sa		
Eligible au PEA	Non		
Valorisation			
Fréquence de valorisation	Hebdomadaire		
Nature de la valorisation	Cours de clôture		
Code ISIN part E	QS0011197314		
Lieu de publication de la VL	www.lbpam.com		
Valorisateur	BNP Paribas SA		
Souscriptions-rachats			
Heure limite de centralisation auprès du dépositaire	23h59		
Heure limite de passage d'ordre	Néant		
Ordre effectué à	Cours inconnu		
Souscription initiale minimum	Néant		
Décimalisation	1/10 000ème de part		
Frais			
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,9936% TTC Actif net		

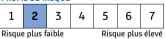
Néant

Néant

# Commission de rachat PROFIL DE RISQUE

Commissions de surperformance

Commission de souscription



### Performances arrêtées au 29 septembre 2025



Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

\* Les calculs sont réalisés coupons nets réinvestis, nets de frais de gestion, sans déduction des droits d'entrée / sortie éventuels.

PERFORMANCES CUMULÉES	Début d'année	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
OPC	1,50%	-0,19%	1,17%	6,50%	-10,75%	-0,12%
Indicateur de référence	2,01%	0,40%	1,91%	10,55%	-7,19%	5,93%
Ecart	-0,51%	-0,59%	-0,75%	-4,05%	-3,55%	-6,04%
PERFORMANCES ANNUELLES		2024	2023	2022	2021	2020
OPC		0,90%	5,95%	-15,44%	-3,29%	3,29%
Indicateur de référence		2,37%	7,23%	-15,64%	-2,87%	4,53%
Ecart		-1,46%	-1,28%	0,19%	-0,42%	-1,23%
PERFORMANCES ANNUALISÉES			1 an	3 ans	5 ans	10 ans
OPC			1,17%	2,12%	-2,25%	-0,01%
Indicateur de référence			1,91%	3,40%	-1,48%	0,58%
Ecart			-0,75%	-1,28%	-0,77%	-0,59%

### Principaux indicateurs de risque

INDICATEURS DE RISQUE	sur 6 mois	sur 1 an	sur 3 ans	sur 5 ans	sur 10 ans
Volatilité de l'OPC	2,34%	3,96%	4,83%	5,28%	4,84%
Volatilité de l'indicateur de réf.	2,38%	3,51%	4,82%	5,59%	5,09%
Tracking error	2,24%	2,32%	3,00%	2,82%	2,02%
Ratio de Sharpe	0,61	-0,35	-0,19	-0,73	-0,13
Ratio d'information	-0,39	-0,32	-0,43	-0,27	-0,29
Bêta	-	0,92	0,81	0,82	0,87
Données calculées sur le pas de valorisation.					
		Plus forte perte	Début de la plus forte	Fin de la plus forte perte	Délai de recouvrement

Volatilité	Elle mesure l'importance des variations du prix d'un actif et donne donc une estimation de son risque (mathématiquement, la volatilité est l'écart type des rentabilités de l'actif).
Tracking error	C'est la mesure du risque pris par le portefeuille par rapport à son indicateur de référence.
Ratio de Sharpe	Il mesure l'écart de rentabilité du portefeuille par rapport au taux sans risque divisé par la volatilité du portefeuille.
Ratio d'information	C'est l'écart de performance entre le portefeuille et son benchmark divisé par la tracking error.
Bêta	Il est la mesure de la sensibilité du portefeuille par rapport à son benchmark.

19.45%

09/11/2020

06/03/2023

Sources des données, OPC et indicateurs de réf. : LBP AM

### Commentaire de gestion

Perte maximale 10 ans

Septembre 2025 a été marqué par une actualité économique particulièrement dense.

Sur le plan monétaire, la Banque Centrale Européenne a confirmé une pause prolongée dans son cycle de baisse des taux directeurs, prudente face aux incertitudes liées à l'impact potentiel des nouveaux droits de douane américains sur la zone Euro. À l'inverse, aux États-Unis, la reprise du cycle d'assouplissement monétaire par la Fed a concentré l'attention des investisseurs. En réponse au ralentissement du marché de l'emploi, ceci a favorisé un regain d'appétit pour le risque. Sur le plan géopolitique, le mois de septembre a été marqué par des développements dispersés, avec des avancées dans le conflit entre Israël et Gaza, et une intensification des affrontements entre la Russie et l'Ukraine. Du côté des entreprises, à l'approche de la saison des publications de résultats du troisième trimestre, les investisseurs vont être attentifs aux effets potentiels des droits de douane récemment instaurés.

Dans ce contexte économique un peu plus favorable, les actifs risqués ont enregistré une performance positive, notamment sur les marchés actions, avec des progressions de +2,8% pour la zone euro, +3,6% pour les États-Unis, et +3,0% pour le Japon. Les actions des pays émergents ont surperformé, affichant une hausse de +7,1%, tirée par l'Asie. Sur les marchés obligataires, les titres souverains ont progressé de +0,5%, tandis que les obligations d'entreprises ont été davantage recherchées, avec une hausse +1,9% pour les obligations bien notées, et de +0,4% pour les obligations à haut rendement. Enfin, l'indice Ester, représentatif du marché monétaire, a enregistré une performance de +0,17 % sur le mois

Ce document est destiné aux seules personnes initialement destinataires et il ne peut pas être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu. Il n'est ainsi ni reproductible, ni transmissible, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable écrite de LBP AM, laquelle ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite du document par un tiers.